

# SMPR : la contagion continue !

Le 04 novembre 2020

Alors que la crise sanitaire pompe l'actualité et préoccupe les personnels tous corps et grades confondus avec raison.

**Le bureau local Force Ouvrière** continuera à dénoncer une autre contagion qui gangrène nos détentions et fragilise les personnels tant psychologiquement que physiquement : **les agressions !!**

Aujourd'hui vers 11h50, un des nôtres a subi les foudres d'un déséquilibré au niveau de cette unité sensible. En effet, il s'est distingué dès 7h00 du matin en mettant délibérément le feu dans sa cellule. La réactivité des agents ont permis de circonscrire rapidement ce début d'incendie.

Mais la montée en puissance de ce « foldingue » donnera du fil à retordre à l'ensemble des personnels exerçant au sein de ce secteur !

Au regard de son comportement, le corps médical sous la surveillance constante des agents ont décidé de s'entretenir avec lui. Quand soudain, sous l'emprise de sa folie destructrice, il assena un violent coup de poing au visage à notre collègue Jonathan avant de le mordre sauvagement au niveau de l'avant-bras.

Encore une fois le professionnalisme et le sang-froid des collègues ont contribué à la maîtrise de l'excitation ce détenu et ainsi incident

**Le bureau local Force Ouvrière** souhaite un prompt rétablissement à Jonathan qui a été accompagné aux urgences.

**Le bureau local Force Ouvrière** demande au Directeur Interrégional porter une réflexion sur la création d'un autre UHSA pour la pris en charge des détenus atteints de trouble du comportement.

**Le bureau local Force Ouvrière** demande à l'ensemble des personnels de ne pas hésiter à porter plainte et les accompagnera dans leurs différentes démarches judiciaires et administratives.

Nous tenons à souligner, le travail remarquable aussi de nos collègues ELAC grandement mis à contribution depuis leur création. Pour information, ils sont intervenus ce matin au SMPR pour un détenu qui à péter les plombs et qui détenait un portable en cellule. Auparavant, il avait fait usage pour interpellé les pompiers et la gendarmerie en tenant des propos incohérents.

Par ailleurs, le bureau local Force Ouvrière souhaite la même réactivité de la justice dans le traitement des dossiers quand il s'agit de mise en cause d'un fonctionnaire de l'administration pénitentiaire dans l'exercice de ses fonctions.

**Le bureau local**